



**COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
DES MINISTRES DU JEUDI 09 AVRIL 2026**

.....

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce **jeudi 09 avril 2026 à 16H**, sous la haute Autorité de Son **Excellence Monsieur Mamadi DOUMBOUYA**, **Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées**.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

- I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT ;**
- II. COMPTE RENDU DE LA SESSION DU CONSEIL INTERMINISTERIEL DU MARDI 07 AVRIL 2026 ;**
- III. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES.**



I. Au titre de son message,

Son Excellence Monsieur Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'Etat a rappelé que conformément au Code électoral, il a fixé, par décret, les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour les élections législatives et communales du 24 mai 2026.

Il a appelé au sens élevé de responsabilité de tous et à l'implication effective des membres du Gouvernement pour le bon déroulement et la réussite de cette double élection qui permettra à notre pays de finaliser la mise en place des institutions de la République prévues par la Constitution.

Ensuite, le Chef de l'État a affirmé que la principale mission assignée aux membres du Gouvernement est de mettre en œuvre le Programme de développement socio-économique durable et responsable Simandou 2040, qui constitue **son projet de société pour lequel il a été élu par le peuple et la seule référence pour le développement de la Guinée. Il a souligné que la Guinée a désormais une planification rigoureuse de son développement pour le bien-être de ses populations.**

Le Président de la République a rappelé aux Membres du Gouvernement le séquençage du Programme Simandou en trois phases de 5 ans et qui a été remis par le Premier Ministre à tous les membres du Gouvernement.

Il a rappelé, avec exigence et fermeté, que le Programme Simandou constitue la priorité absolue du Gouvernement et a demandé aux Ministres de **prendre toutes les dispositions pour mettre en œuvre la première phase de ce Programme pour laquelle ils ont été nommés.**

Le Chef de l'État a insisté que, **d'ici fin avril 2026, tous les projets de la première phase et réformes devront être lancés par chaque département.** Il en sera ainsi pour les autres phases jusqu'à la mise en œuvre complète du Programme. **Il a exigé un suivi rigoureux conformément au chronogramme de réalisation établi.**

Enfin, **Son Excellence Monsieur Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République,** a informé les membres du Gouvernement que, cette année, **le principe de redevabilité portera sur la mise en œuvre du Programme Simandou 2040.** Dans ce cadre, il a exigé que tous les Ministres expliquent au peuple, à la télévision nationale (RTG), les projets et réformes lancés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Simandou 2040.



II. AU TITRE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 07 AVRIL 2026

A la suite de l'incendie survenu le 06 avril 2026 au poste électrique d'EDG à Sonfonia, le Premier Ministre, chef du Gouvernement a souligné des points d'attention dans la sécurisation des infrastructures critiques de l'État.

A ce titre, il a demandé :

- La conduite d'enquêtes techniques approfondies et différenciées par les services compétents ;
- La transmission sans délai des rapports en instance ;
- L'élaboration d'une cartographie nationale des sites sensibles ;
- et la réalisation d'audits de conformité aux normes de sécurité.

III. AU TITRE DES DECISIONS

Pour le compte du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget le Conseil a approuvé :

- Le rehaussement des seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics applicables à l'État, aux services déconcentrés (Régions, Préfectures), aux communes et aux organismes publics (Établissements Publics Administratifs et Sociétés Publiques) ;
- Ainsi que la mission du Fonds Monétaire International (FMI), prévue du 26 mai au 8 juin 2026 à Conakry, dans le cadre de la revue prévue par l'article IV des statuts du FMI.

Pour le compte du Secrétariat Général du Gouvernement, le Conseil a approuvé :

- L'adhésion de la Guinée au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP) ;
- Et l'organisation de la 2ème édition du Forum International des Secrétariats Généraux de Gouvernements à Conakry, prévu en juin 2026.

Pour le compte du ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation, le Conseil a approuvé la mise en place par Arrêté de Monsieur Premier Ministre d'une commission interministérielle de coordination des infrastructures et équipements critiques.

Conakry, le 09 avril 2026

LE CONSEIL DES MINISTRES